

ARTICLE 1

Les médiathèques de Bergues, Bierne, Bambecque, Oost Cappel, Rexpoëde, Uxem, Warhem et Wormhout organisent un concours de nouvelles dans le cadre de Bib en Fête 2017. Le concours est ouvert jusqu'au 21 octobre 2017, date limite de dépôt des textes.

ARTICLE 2

Ce concours est gratuit. Il est ouvert à tous sans restriction d'âge. Pour les auteurs âgés de moins de 18 ans au 21 octobre 2017 une autorisation parentale écrite est requise.

Il y aura trois catégories d'âge : - moins de 12 ans

- 13-17 ans

- plus de 18 ans

ARTICLE 3

La nouvelle est libre de genre.

La nouvelle devra **OBLIGATOIREMENT** contenir les mots suivants écrits en caractère gras :

Pour les moins de 18 ans :

Moulin, cassonade, géant, fromage, tarte au sucre, a noste kee

Pour les plus de 18 ans :

Patrimoine, épinette, carbonnade, abbaye, chapelle, saule têtard

Il est rappelé que :

Une nouvelle est un récit bref présentant une intrigue simple où interviennent peu de personnages et comportant une chute.

ARTICLE 4

Une seule nouvelle sera acceptée par auteur. Les textes collectifs ne sont pas autorisés. Le texte dactylographié ne devra pas dépasser 5 pages et obéir aux normes suivantes :

- Format A4,
- Taille de la police 12,
- police du texte : Times New Roman.

La première page devra comporter le titre de la nouvelle en majuscule. Chaque page devra être numérotée. L'ensemble ne devra pas être agrafé ou relié.

ARTICLE 5

Aucune mention du nom ou d'un pseudonyme ne devra être portée sur le manuscrit et tout signe distinctif entraînera l'élimination du candidat. Afin de préserver l'anonymat, chaque participant joindra à son envoi la feuille d'inscription qui lui aura été remise avec le présent règlement

ARTICLE 6

Les textes devront être adressés par mail à l'adresse suivante :

concoursnouvellespatrimoine2017@gmail.com

ARTICLE 7

Les textes devront être inédits et libres de droit d'auteur. Les textes ne seront pas restitués.

ARTICLE 8

Un jury désignera les lauréats. Les membres du jury ainsi que leur famille ne sont pas autorisés à concourir. Le jury se réserve le droit de distinguer jusqu'à 3 nouvelles au plus par catégorie d'âge.

Les critères de notations du jury sont les suivants : Originalité, cohérence de l'histoire, qualité du style, orthographe, respect des consignes et appréciation générale.

ARTICLE 9

La remise des prix s'effectuera le 24 novembre 2017 à la Médiathèque de Warhem lors de la soirée de clôture des animations de Bib en Fête 2017.

ARTICLE 10

Les lauréats se verront offrir un cadeau à caractère culturel.

ARTICLE 11

Les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Ils acceptent également toute utilisation à but non lucratif.

ARTICLE 12

La participation au concours de nouvelles implique l'acceptation du présent règlement.

Règlement

Concours de nouvelles 2017

Le Patrimoine

Flamand

Bib en
Fête
2017



Du 15 juin au 21 octobre 2017

